

719

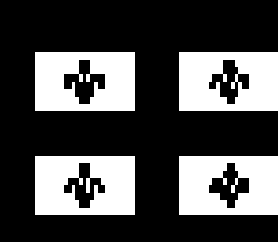
**SANTÉ
ET SERVICES
SOCIAUX**

**ASSISTANCE
AUX BÉNÉFICIAIRES
EN ÉTABLISSEMENT
DE SANTÉ**

PROGRAMME D'ÉTUDES
5081

 **FORMATION
PROFESSIONNELLE**
au secondaire

020801
7293001

Québec 

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

ASSISTANCE AUX BÉNÉFICIAIRES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

PROGRAMME D'ÉTUDES

5081

*Le programme Assistance aux bénéficiaires
en établissement de santé,
conduisant au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier de*

**PRÉPOSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES,
PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES.**

Direction générale de la formation professionnelle

Équipe de réalisation

Conception et rédaction

Collaboration spéciale

Éditique

Révision linguistique

Coordination

Yvonne Pratte-Beaudoin
Conseillère technique

Denise Beaulac
Agente de développement pédagogique

Anne Arsenault
Enseignante

Jacqueline Frenette-Roy
Conseillère technique

Odile Béland
Agente de secrétariat

Hélène Larue
Services linguistiques du Ministère

Ghislaine Gaudreau
Responsable du secteur Santé et services sociaux

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1993 — 9394-0196

Dépôt légal : deuxième trimestre 1993
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-23754-4

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à la formulation ou à la validation des objectifs du programme *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé*.

Du monde du travail

Lise Aubertin
Hôpital Rivière-des-Prairies

Suzanne Bélanger
Centre hospitalier Robert-Giffard

Michèle Bouchard
Hôpital Louis-H. Lafontaine

Claudette Brisson
Hôpital Notre-Dame-de-Lourdes

Jeanine Carrière-Cadioux
Centre hospitalier de Granby

Claude Gaudet
Centre hospitalier Notre-Dame-de-la-Merci

Christiane Giroux
Résidence Angélica

Robert Guernon
Hôpital Notre-Dame

Réjeanne Hébert
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Monique LeBlanc
Monica Inc.

Nicole Legault
Résidence Yvon-Brunet

Céline Hegyesy
Centre d'accueil Vaudreuil

Camille Nault
Centre d'accueil Edmond-Laurendeau

Léonard St-Jacques
Centre hospitalier Notre-Dame-de-la-Merci

Adonia Vachon
Clinique Roy-Rousseau

Jacqueline Villemure-Tessier
Centre hospitalier de Granby

Du monde de l'éducation

France Cameron
CS de Charlesbourg

Lisette Cyr
CECM

Patricia Guertin
CS des Cantons

Suzie Hudon
CS Chomedey-de-Laval

Nicole Massé
CS des Cantons

Johanne Pinsonneault
CS des Cantons

Le présent programme d'études *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé* est édicté en vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60) tel que remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter du 1^{er} septembre 1993.



Lucienne Robillard
La ministre de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	15
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	17
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	17
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	18

Deuxième partie

Première session

MODULE 1: SITUATION PAR RAPPORT AU MÉTIER ET À LA DÉMARCHE DE FORMATION . . .	23
MODULE 2: NOTIONS D'HYGIÈNE ET D'ASEPSIE	27
MODULE 3: NOTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE	31
MODULE 4: COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE	35
MODULE 5: NOTIONS SUR LES MALADIES LES PLUS COURANTES	39
MODULE 6: PRINCIPES ET TECHNIQUES DE DÉPLACEMENT SÉCURITAIRE DES BÉNÉFICIAIRES	43
MODULE 7: RÈGLES DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE	47
MODULE 8: PRINCIPES ET TECHNIQUES DE SOINS ET D'ENTRETIEN	51
MODULE 9: SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	57
MODULE 10: PRESTATION DE SOINS EN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE	61

Deuxième session

MODULE 11:	PREMIERS SOINS	67
MODULE 12:	PLANIFICATION DE SA DÉMARCHE DE RECHERCHE D'UN EMPLOI	73
MODULE 13:	PRESTATION DE SOINS EN MILIEU PSYCHIATRIQUE	77
MODULE 14:	PRESTATION DE SOINS EN CENTRE HOSPITALIER DE SOINS GÉNÉRAUX ET SPÉCIALISÉS	81

Tableaux

TABLEAU I:	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II:	MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN ASSISTANCE AUX BÉNÉFICIAIRES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ	13

FÉMININ - MASCULIN

Le présent programme s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes. Cependant, comme la très grande majorité des personnes qui exercent le métier à l'étude sont des femmes, seul le genre féminin sera utilisé dans le programme afin d'en alléger la lecture.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par sessions. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

Le programme *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé* s'inscrit dans la filière conduisant au diplôme d'études professionnelles. Trois voies différentes permettent l'accès à ce programme :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires.
- Être âgé d'au moins 16 ans et avoir obtenu les unités de 3^e secondaire en langue maternelle, en langue seconde et en mathématique, ou se voir reconnaître les apprentissages équivalents reconnus par la Loi.
- Être âgé d'au moins 18 ans et posséder les préalables fonctionnels prescrits par la Loi.

Cependant, à cause des exigences du marché du travail et des conditions d'admission aux stages, on devra accorder la préférence aux personnes ayant 18 ans et possédant un diplôme d'études secondaires. L'admission à ce programme est contingentée.

La durée du programme est de 630 heures, dont 345 sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 285, à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 14 modules dont la durée varie de 15 heures à 105 heures (multiples de 15) et comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif. Les modules sont organisés en deux sessions : la première de 450 heures et la deuxième de 180 heures.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des renseignements essentiels. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 14
Durée en heures : 630
Valeur en unités : 42

Assistance aux bénéficiaires en établissement
de santé
Code du programme : 5081

SESAME	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
250402	1. Situation par rapport au métier et à la démarche de formation	30	2
250412	2. Notions d'hygiène et d'asepsie	30	2
250423	3. Notions sur le développement de la personne	45	3
250433	4. Communication et travail d'équipe	45	3
250442	5. Notions sur les maladies les plus courantes	30	2
250453	6. Principes et techniques de déplacement sécuritaire des bénéficiaires	45	3
250461	7. Règles de l'éthique professionnelle	15	1
250475	8. Principes et techniques de soins et d'entretien	75	5
250482	9. Santé et sécurité du travail	30	2
250507	10. Prestation de soins en centre d'hébergement et de soins de longue durée	105	7
250492	11. Premiers soins	30	2
250511	12. Planification de sa démarche de recherche d'un emploi	15	1
250524	13. Prestation de soins en milieu psychiatrique	60	4
250535	14. Prestation de soins en centre hospitalier de soins généraux et spécialisés	75	5

TABEAU I

- * 15 heures valent une unité.
... La ligne pointillée signifie la fin d'une session de 450 heures.
Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé. L'admission à ce programme est contingentée.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, du milieu professionnel.

Rendre la personne efficace dans l'exercice du métier de préposée aux bénéficiaires

- Permettre à la personne de réaliser correctement et avec des performances acceptables dès l'entrée sur le marché du travail les tâches et activités du métier.
- Permettre à la personne d'évoluer adéquatement dans son milieu de travail en favorisant le développement ou l'acquisition des habiletés ou des attitudes suivantes :
 - le souci constant des besoins des bénéficiaires et les attitudes de vigilance qui en découlent;
 - la capacité de comprendre et de respecter les consignes, les protocoles et les procédures établies;
 - la capacité de communiquer efficacement et d'établir une relation de confiance avec les bénéficiaires et avec leur famille;
 - la capacité de communiquer efficacement avec ses supérieurs et avec les autres membres de l'équipe soignante;
 - la capacité de travailler dans des situations imprévues et contraignantes;
 - le sens des responsabilités;
 - le souci du respect des principes d'hygiène, d'asepsie et de mécanique corporelle ainsi que de l'ensemble des règles liées à la santé et à la sécurité du travail;
 - la capacité d'appliquer avec compétence les techniques propres à l'exercice du métier.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- Favoriser la connaissance du marché du travail dans le secteur Santé et services sociaux.
- Permettre la connaissance des droits des bénéficiaires ainsi que celle des droits et responsabilités inhérents à l'exercice du métier.
- Permettre la compréhension du rôle de la préposée aux bénéficiaires au sein de l'équipe soignante et les limites de ses interventions.
- Permettre une intégration progressive au marché du travail.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Permettre une compréhension minimale des principes sous-jacents aux soins dispensés et la connaissance des besoins fondamentaux des bénéficiaires.
- Permettre l'acquisition de méthodes de travail et du sens de la discipline.
- Permettre le développement de l'initiative, du sens des responsabilités et du goût du travail bien fait.
- Permettre le développement de l'habitude de l'auto-évaluation.
- Permettre le développement du goût de se renseigner sur tout ce qui se rapporte au métier et le souci de se tenir à jour.

Assurer la mobilité professionnelle

- Permettre le développement d'attitudes positives par rapport aux changements et aux situations nouvelles.
- Permettre l'accroissement du goût d'apprendre, de se renseigner, de se documenter.
- Permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par le programme *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé* sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une

compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole ($\bigcirc$) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des sessions du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN ASSISTANCE AUX BÉNÉFICIAIRES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ				OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU		DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)						COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)									TOTAUX	
NUMÉROS		NUMÉROS		DE PREMIER NIVEAU		DURÉE	Prendre connaissance des données du plan d'intervention	Planifier son travail	Prendre contact avec le bénéficiaire	Exécuter les tâches usuelles et les tâches assignées	Observer l'état général et le comportement du bénéficiaire	Communiquer verbalement toute observation pertinente	Appliquer des notions d'hygiène et d'asepsie	Appliquer des notions sur le développement de la personne	Communiquer en milieu de travail et travailler en équipe	Appliquer des notions sur les maladies les plus courantes	Appliquer des principes et des techniques de déplacement sécuritaire des bénéficiaires	Appliquer les règles de l'éthique professionnelle	Appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité du travail	Appliquer les techniques de premiers soins	Planifier sa démarche de recherche d'un emploi	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
NUMÉROS		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU		DURÉE																			
NUMÉROS		T		h																			
1		Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation		30					△									○					
8		Appliquer des principes et des techniques de soins et d'entretien		75				▲	△				●		●	●	●	○	○				
10		Dispenser des soins en centre d'hébergement et de soins de longue durée		105			▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	○	○		
13		Participer à la prestation de soins en milieu psychiatrique		60			▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	○	○		
14		Dispenser des soins en centre hospitalier de soins généraux et spécialisés		75			▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	○	○		
NOMBRE D'OBJECTIFS		5																				14	
DURÉE DE LA FORMATION		345																					630

T: Type d'objectif
 . Comportement (C)
 . Situation (S)
 h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

□ Entre les compétences particulières
 et le processus
 □ Entre les compétences générales
 et les compétences particulières

TABLEAU II

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail

- Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation.
- Communiquer en milieu de travail et travailler en équipe.
- Appliquer les règles de l'éthique professionnelle.
- Planifier sa démarche de recherche d'un emploi.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à l'application de mesures préventives en milieu de travail

- Appliquer des notions d'hygiène et d'asepsie.
- Appliquer des principes et des techniques de déplacement sécuritaire des bénéficiaires.
- Appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité du travail.
- Appliquer les techniques de premiers soins.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la compréhension des principes sous-jacents aux soins dispensés

- Appliquer des notions sur le développement de la personne.
- Appliquer des notions sur les maladies les plus courantes.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à l'exécution des tâches du métier

- Appliquer des principes et des techniques de soins et d'entretien.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à l'exécution des tâches du métier dans des conditions réelles de travail et dans diverses catégories d'établissement de santé

- Dispenser des soins en centre d'hébergement et de soins de longue durée.
- Participer à la prestation de soins en milieu psychiatrique.
- Dispenser des soins en centre hospitalier de soins généraux et spécialisés.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages *directement nécessaires* à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles:
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION PAR RAPPORT AU MÉTIER ET À LA DÉMARCHE DE FORMATION

Code : 250402

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence particulière permettant de
se situer par rapport au métier et à la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre la démarche de formation.
- Évaluer le choix de son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer, au moyen de rencontres organisées ou de la consultation de documents, sur l'organisation du secteur de la santé et des services sociaux : historique, évolution, composition du réseau. Noter ses observations.
- S'informer, au moyen de visites, de la consultation de documents ou de rencontres, sur les caractéristiques du marché du travail en santé : milieux de travail (types d'établissements, milieux cliniques, clientèle, etc.), perspectives d'emploi et rémunération, indices relatifs à la sélection des candidates aux postes de préposées aux bénéficiaires, conditions d'embauche des établissements de santé, possibilités d'avancement et de mutation, etc. Prendre des notes.
- S'informer, au moyen d'une rencontre avec une personne du métier et de la consultation de documents, sur les exigences du métier en termes de santé physique et mentale, d'habiletés, d'aptitudes et de connaissances ainsi que sur la nature, les conditions et l'organisation du travail : tâches, horaires, équipes de travail, atmosphère de travail, etc. Prendre des notes.
- Discuter, dans le cadre d'une mise en commun, des données recueillies au cours des rencontres, des visites et des recherches, et exprimer sa propre perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : Information sur le projet de formation

- S'informer, à l'aide de documents, sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter en groupe du contenu du programme au regard du métier et de ses exigences.

PHASE 3 : Évaluation du choix de son orientation professionnelle

- Analyser individuellement ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt en matière de travail et en vérifier la compatibilité avec les exigences du métier.
- Rédiger un rapport écrit précisant : les aspects de sa personnalité qui sont compatibles et ceux qui sont incompatibles avec la pratique du métier de préposée aux bénéficiaires; les raisons qui ont motivé le choix de cette formation. Conserver ce rapport pour utilisation ultérieure.
- Discuter avec l'enseignante du contenu du rapport et évaluer le choix de son orientation professionnelle.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Mettre à la disposition des élèves le matériel nécessaire à la réalisation des activités.
- Choisir, pour les visites, des établissements représentatifs des principaux milieux de travail où l'on retrouve des préposées aux bénéficiaires.
- S'assurer à l'avance de la disponibilité des personnes ressources invitées.
- S'assurer que la vision du métier présentée est juste et objective.
- Susciter des échanges entre les élèves et encourager l'expression individuelle.
- Faire ressortir l'importance d'une évaluation honnête et objective du choix de son orientation professionnelle.
- Fournir un soutien éclairé et objectif à l'élève au moment de l'évaluation de son orientation professionnelle.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille des renseignements sur la majorité des sujets à traiter.
 - Manifeste de l'intérêt et note ses observations.
 - Exprime sa propre perception du métier.

- PHASE 2 :**
- Fait un examen sérieux des documents proposés.
 - Exprime sa perception de la formation par rapport aux exigences du métier.

- PHASE 3 :**
- Effectue l'analyse demandée.
 - Produit un rapport écrit mettant ses forces et ses faiblesses en parallèle avec les exigences du métier.
 - Accepte de discuter du choix de son orientation professionnelle.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Énoncer les principales règles relatives aux discussions de groupe.
2. Appliquer les techniques de travail intellectuel telles que : prendre des notes, faire un résumé et présenter un travail écrit.

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

MODULE 2 : NOTIONS D'HYGIÈNE ET D'ASEPSIE

Code : 250412

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions d'hygiène et d'asepsie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation et d'études de cas lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations.
- Bien-fondé des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reconnaître les principes et les pratiques tendant à améliorer et à maintenir la santé physique et mentale.
- B. Établir un lien entre les voies d'accès des micro-organismes, leur mode de transmission et les mesures destinées à en prévenir la propagation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance de moyens mis de l'avant par les organismes responsables en matière de santé publique.
- Association de saines habitudes de vie au maintien de la santé des divers systèmes de l'organisme.
- Désignation des mesures adéquates d'hygiène personnelle.
- Association des principaux micro-organismes à leur mode de transmission.
- Reconnaissance de facteurs favorisant la croissance des micro-organismes.
- Association entre les mesures de prévention et les maladies transmissibles les plus courantes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- C. Relier l'infection à des facteurs de vulnérabilité et à des manifestations particulières.

- D. Préciser des moyens de prévenir les dangers de contamination liés à l'exécution des soins et des tâches.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Désignation de facteurs qui prédisposent à l'infection.
- Reconnaissance des signes généraux et locaux de l'infection.

- Désignation de précautions générales et particulières permettant de prévenir la contamination au moment de la prestation des soins et de l'utilisation du matériel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT RÉQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : hygiène, salubrité, asepsie et prophylaxie.
2. Décrire brièvement l'évolution des mesures d'hygiène depuis le début du XX^e siècle.
3. Définir le rôle des divers paliers de gouvernement qui légifèrent en matière de santé publique.
4. Indiquer les aspects de la *Loi sur la protection de la santé publique* que doit connaître la personne préposée aux bénéficiaires en établissement de santé.

Avant d'apprendre à reconnaître les principes et les pratiques tendant à améliorer et à maintenir la santé physique et mentale (A) :

5. Définir la santé physique et mentale.

Avant d'apprendre à établir un lien entre les voies d'accès des micro-organismes, leur mode de transmission et les mesures destinées à en prévenir la propagation (B) :

6. Définir les termes suivants : micro-organisme, microbe, bactérie, virus, champignon, parasite, saprophyte, pathogène.
7. Associer à certaines régions corporelles la présence de micro-organismes.
8. Indiquer les maladies les plus courantes causées par les bactéries, les virus et les champignons.
9. Distinguer les différentes sortes d'isolement.

Avant d'apprendre à relier l'infection à des facteurs de vulnérabilité et à des manifestations particulières (C) :

10. Décrire brièvement la composition et le rôle du système immunitaire dans l'organisme.
11. Définir les termes suivants : hôte, porteur de germes, vecteur, immunité, vaccination.
12. Définir le syndrome d'immuno-déficience acquise.

Avant d'apprendre à préciser des moyens de prévenir les dangers de contamination liés à l'exécution des soins et des tâches (D) :

13. Faire la distinction entre les mesures suivantes : désinfection, stérilisation, antisepsie, prophylaxie.

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

MODULE 3 : NOTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Code : 250423

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
appliquer des notions sur le développement de la personne
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les stades de développement de l'enfant.
- Connaître les caractéristiques de l'adolescent et du jeune adulte.
- Comprendre le cheminement de la vie adulte.
- Comprendre le processus normal du vieillissement.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation aux divers stades de développement de l'enfant

- Observer, au moyen d'une vidéo, les différentes étapes du développement de l'enfant.
- Participer, en sous-groupe de trois, à une discussion portant sur les aspects importants illustrés par la vidéo, et tenter de relier ces observations à des expériences personnelles (ex.: garde d'enfants, travail en garderie, etc.).
- Participer à une mise en commun des résultats des observations et de la discussion en sous-groupe, et s'exprimer sur les thèmes suivants : stades du développement normal de l'enfant; écarts possibles demeurant dans la normalité; facteurs pouvant expliquer ces différences.

PHASE 2 : Prise de conscience des particularités de l'adolescence

- Réfléchir sur sa propre adolescence en se référant aux aspects suivants : plus grandes joies et plus grandes difficultés; relations avec les adultes, avec ses pairs et surtout avec soi-même (image de soi, désirs, sexualité, etc.); moyens utilisés pour cheminer vers une vie adulte harmonieuse. Noter les faits saillants de cette réflexion.
- Participer à une discussion en grand groupe sur les thèmes de la distanciation, de la différenciation et de la recherche d'identité chez l'adolescent, en utilisant les éléments de réflexion notés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Participer, en sous-groupe, à l'élaboration d'un jeu de rôles représentant les particularités de l'adolescence suivantes : relation avec ses pairs; relation avec les adultes; résolution harmonieuse des conflits. Remettre le plan écrit de ce scénario à l'enseignante. Dans une seconde étape, jouer son rôle dans ce scénario présenté au groupe.

PHASE 3 : **Familiarisation avec différents aspects de la vie adulte**

- Discuter, en sous-groupe, des caractéristiques de la vie adulte en se référant aux aspects individuel, familial et social. Prendre des notes.
- Participer, en utilisant les notes prises, à une mise en commun des résultats de la discussion, et élargir le sujet en incluant les facteurs et les événements qui peuvent avoir une influence sur le cheminement de la vie adulte.

PHASE 4 : **Familiarisation avec le processus du vieillissement normal**

- Sous la direction de l'enseignante, préparer une entrevue avec une ou des personne(s) âgée(s), dans le but de recueillir sa (leur) vision du vieillissement. Utiliser une variété de thèmes tels que : les modifications physiques et physiologiques; les modifications des aspects cognitifs et affectifs; les changements familiaux et sociaux; l'influence des préjugés et des généralisations sur le comportement de la personne âgée; les moyens de maintenir son autonomie.
- Participer à l'entrevue effectuée par l'enseignante à partir des questions préparées et noter, s'il y a lieu, les sous-questions soulevées par les réponses. Poser, au moment approprié, les sous-questions préparées en respectant les règles de déroulement de l'activité.
- Rédiger un texte faisant état de l'influence de cette entrevue sur sa perception de la personne âgée. Présenter son travail à l'enseignante.
- Assister à une causerie portant sur la préparation à la mort d'après la théorie d'Élizabeth Kübler-Ross.

PHASE 5 : **Évaluation de son développement personnel**

- À l'aide de la liste d'habiletés, d'aptitudes et d'attitudes préparée par l'enseignante et du rapport fourni au module 1, rédiger un bilan personnel comportant : une vision globale de sa perception de soi-même; l'énumération de ses forces et de ses faiblesses par rapport aux exigences de la fonction de préposée aux bénéficiaires; des moyens d'utiliser ses forces au profit des bénéficiaires et de son équipe de travail, de corriger ses failles et ses faiblesses. Remettre son bilan à l'enseignante.
- Discuter de son bilan avec l'enseignante, faire valider les moyens proposés pour s'améliorer et recevoir ses recommandations.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Mettre à la disposition des élèves le matériel nécessaire à la réalisation des activités.
- S'assurer de la disponibilité au moment opportun d'une ou de deux personnes âgées ainsi que d'une personne-ressource spécialisée dans l'approche au mourant.
- Regrouper les élèves en fonction de l'activité et de façon à favoriser les discussions.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Déterminer à l'avance la durée des activités et s'y conformer en tout temps.
- Fournir le soutien et l'encadrement appropriés au travail individuel et au travail en sous-groupe.
- Diriger les activités de groupe et en définir clairement les règles de déroulement.
- Susciter l'expression individuelle de toutes les personnes et limiter les interventions, s'il y a lieu.
- S'assurer que les échanges et les discussions demeurent uniquement des activités d'apprentissage et ne se transforment en aucun temps en activités à caractère thérapeutique.
- S'assurer que les activités se déroulent dans le respect de la personne.
- S'assurer, s'il y a lieu, d'une bonne répartition des âges et des sexes dans les sous-groupes.
- Démontrer une attitude favorisant l'ouverture chez les élèves et s'efforcer d'alléger le climat entourant les prises de conscience.
- Préparer une liste destinée à aider l'élève dans son auto-évaluation.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Assiste à la présentation de la vidéo.
 - Intervient dans la discussion en sous-groupe en rapportant des observations relativement au contenu de la vidéo et en fournissant un exemple tiré de ses expériences personnelles.
 - Participe de façon active au moment de la discussion de groupe en exprimant ses réactions par rapport à la normalité et aux écarts possibles dans le développement de l'enfant.
- PHASE 2 :**
- Note un fait saillant concernant chacun des thèmes indiqués dans l'objectif.
 - Participe de façon active à la discussion de groupe.
 - Joue un rôle dans la présentation du scénario élaboré par le sous-groupe.
- PHASE 3 :**
- Participe à la discussion en sous-groupe et prend des notes.
 - Apporte des exemples de facteurs ou d'événements pouvant avoir une influence sur le cheminement de la vie adulte.
- PHASE 4 :**
- Soumet des questions reliées aux thèmes indiqués dans l'objectif.
 - Manifeste du respect envers la (les) personne(s) invitée(s) et de l'intérêt pour les propos tenus.
 - Produit un texte reflétant sa vision de la personne âgée.
 - Assiste à la causerie, s'efforce d'en saisir l'importance et manifeste une attitude de respect.
- PHASE 5 :**
- Accepte de faire un bilan honnête de son développement personnel.
 - Tente de cerner ses forces et ses faiblesses en utilisant la liste fournie.
 - Tente de donner des exemples concrets de moyens d'utiliser ses forces en milieu de travail.
 - Propose des moyens pratiques de corriger ses failles et ses faiblesses.
 - Accepte de discuter de son bilan avec l'enseignante.

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

MODULE 4 : COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE

Code : 250433

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
communiquer en milieu de travail et travailler en équipe
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les principes et les techniques des diverses formes de communication.
- Connaître les techniques d'approche particulières aux diverses catégories de bénéficiaires.
- Connaître les principes et les techniques de fonctionnement des groupes.
- Évaluer sa capacité de communiquer et de travailler en équipe.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation aux divers aspects de la communication verbale et non verbale

- Participer à une mise en situation audio-visuelle dans laquelle chaque personne se présentera à tour de rôle et indiquera les raisons qui l'ont incitée à entreprendre la formation de préposée aux bénéficiaires.
- Assister à la présentation de la vidéo tournée pendant l'exercice précédent et prendre des notes sur ses impressions de soi-même et des autres : position corporelle, port de tête, position des bras et des mains, démarche, ton de voix, langage, regard, sourire, etc. Se donner une note sur 10 et conserver le rapport écrit de ses observations.
- Participer à une mise en commun des réactions et des observations notées, et faire part surtout de ses impressions de soi-même.

PHASE 2 : Familiarisation avec les principes et les techniques de base de la communication

- Assister à un exposé théorique portant sur les principes, les modes et les techniques de communication.
- Participer, en équipe de trois, à un jeu de rôles permettant d'exprimer sa perception des personnes malades et dans lequel chaque personne occupera à tour de rôle le fauteuil de l'émetteur, du récepteur et de l'observateur-rapporteur. Noter ses observations quant à la conformité entre le message émis et le message rapporté, indiquer les difficultés rencontrées dans chacun des rôles ainsi que le rôle le plus facile à interpréter.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Participer à une discussion de groupe sur les mises en situation présentées.
- En utilisant le rapport de la phase précédente, comparer sa performance, modifier sa note s'il y a lieu et conserver les observations notées pour utilisation ultérieure.

PHASE 3 : Familiarisation avec les techniques d'approche particulières aux diverses catégories de bénéficiaires

- Participer à une discussion de groupe portant sur les thèmes suivants : écoute active, appropriée dans les délais; communication respectueuse (niveau de langage, familiarité, etc.); besoins fondamentaux de l'être humain et réalisme à répondre aux demandes de personnes en besoin d'aide; importance de maintenir et de développer l'autonomie des bénéficiaires; communication avec la famille du bénéficiaire.
- Prendre connaissance au moyen de vidéos, d'une rencontre avec une personne-ressource et de documents des techniques d'approche particulières en fonction de situations telles que: absence et perte d'autonomie, isolement, dépression, anxiété, souffrance, agressivité, état de crise, approche de la mort.
- En sous-groupe de trois, dresser, à partir des renseignements recueillis, une liste des aspects de la communication verbale et non verbale à utiliser et à éviter en présence des situations mentionnées plus haut.
- Participer à une discussion de groupe en utilisant la liste dressée, et tenter d'étendre la discussion aux techniques d'approche visant ultimement le maintien ou le développement de l'autonomie chez les bénéficiaires.

PHASE 4 : Mise en application des principes et des techniques de communication en milieu de travail

- En sous-groupe de trois, préparer un jeu de rôles réaliste sur une relation d'assistance liée aux tâches du métier et illustrant diverses facettes de la communication en milieu de travail.
- Participer à la présentation du scénario préparé et, au moment des présentations des autres équipes, noter les aspects positifs et négatifs de la communication (verbale et non verbale) observés.
- Participer à la mise en commun des observations notées et faire des suggestions sur ce qui aurait pu être fait pour améliorer la communication dans chacun des groupes.
- En sous-groupe de trois, illustrer par un jeu de rôles une facette de la communication à travers une situation imprévue susceptible de perturber le déroulement de la tâche en cours d'accomplissement. Participer à la présentation de ce scénario.
- Analyser sa performance tout au long de cette phase, la comparer avec les précédentes, modifier sa note s'il y a lieu, et conserver pour utilisation ultérieure les notes prises au moment de cette analyse.

PHASE 5 : Mise en application des principes et des techniques de travail d'équipe

- Participer, en sous-groupe, à une discussion portant sur le fonctionnement d'une équipe de travail : avantages et désavantages; rôle des participants; facteurs d'influence.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Participer à une mise en commun des résultats de la discussion en sous-groupe et étendre la discussion aux aspects suivants : styles de leadership; facteurs qui influencent la dynamique du travail de groupe; importance des relations de travail harmonieuses; composition d'une équipe de travail en soins infirmiers.
- Participer à la simulation d'une réunion d'équipe en milieu de travail, dans le but de se familiariser avec les règles de fonctionnement des groupes.
- Participer, en sous-groupe, à la création puis à la réalisation d'une mise en situation comportant des éléments perturbateurs au sein d'une équipe de travail en établissement de santé.
- Participer à une discussion de groupe, et indiquer ses forces et ses faiblesses en ce qui a trait au travail d'équipe.

PHASE 6 : Évaluation de sa capacité de communiquer et de travailler en équipe

- En utilisant les rapports d'auto-évaluation des phases précédentes, rédiger un résumé de ses forces et de ses faiblesses en ce qui a trait à la communication et au travail d'équipe en se référant à chacun des aspects suivants : qualité de l'écoute; qualité du langage; approche générale et faculté d'adaptation aux diverses situations; rôle et qualité de sa participation au sein d'une équipe de travail; difficultés rencontrées et moyens suggérés pour s'améliorer.
- Présenter ce résumé à l'enseignante pour fins de discussion et de coévaluation.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Préparer suffisamment les élèves pour leur permettre de donner leur juste mesure au moment de l'enregistrement de la vidéo.
- Fournir du soutien aux sous-groupes de travail.
- Déterminer à l'avance la durée allouée aux mises en situation et la respecter en tout temps.
- Favoriser la discussion par l'utilisation des techniques d'animation appropriées.
- Stimuler l'expression individuelle.
- S'assurer que les discussions se déroulent dans le respect d'autrui.
- Encourager l'utilisation des techniques de communication à l'intérieur du groupe.
- S'assurer que les exemples utilisés et les situations créées soient représentatives du milieu de travail.
- Préparer une grille destinée à faciliter à l'élève son auto-évaluation.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Se prête de bonne grâce à l'enregistrement de la vidéo.
 - Rédige un rapport écrit de ses observations et se donne une note.
 - Accepte d'analyser objectivement sa performance.
 - Participe activement à la mise en commun.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 2 :**
- Manifeste de l'intérêt pour la communication.
 - Participe aux mises en situation.
 - Participe activement aux discussions.
 - Manifeste du sérieux dans l'auto-évaluation.
- PHASE 3 :**
- Participe activement aux diverses activités.
 - Manifeste de l'intérêt pour les divers thèmes abordés.
 - S'efforce de relier à chacune des situations les techniques d'approche appropriées.
- PHASE 4 :**
- Joue un rôle actif dans les activités.
 - S'efforce d'adopter un comportement approprié à la situation d'assistance simulée.
 - Fait part des observations notées et suggère des moyens d'améliorer la communication.
 - Accepte d'assurer le suivi de son auto-évaluation.
- PHASE 5 :**
- Participe activement aux activités.
 - S'efforce de comprendre son rôle en tant qu'individu au sein d'une équipe.
 - S'efforce de cerner le rôle de la personne préposée aux bénéficiaires dans l'équipe soignante.
 - Participe activement à la création et à la réalisation de la mise en situation.
 - Manifeste du sérieux dans son auto-évaluation.
- PHASE 6 :**
- Fait un examen sérieux et objectif de sa capacité de communiquer et de travailler en équipe.
 - Produit un résumé réaliste et cohérent avec les évaluations antérieures.
 - Accepte de discuter de son auto-évaluation avec l'enseignante.

MODULE 5 : NOTIONS SUR LES MALADIES LES PLUS COURANTES

Code : 250442

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur les maladies les plus courantes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen d'études de cas et de mises en situation.
- En se limitant aux maladies les plus courantes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Relier des observations et des précautions
aux maladies du système locomoteur.
- B. Relier des observations et des précautions
aux maladies du système nerveux.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Désignation ou reconnaissance des observations
à faire en présence de maladies de chacun des
groupes suivants :
 - inflammatoires;
 - traumatiques;
 - tumorales.
- Désignation ou reconnaissance des précautions à
prendre au moment de l'exécution des soins en
fonction des maladies de chacun des groupes.
- Désignation ou reconnaissance des observations
à faire en présence de maladies du système ner-
veux.
- Désignation ou reconnaissance des précautions à
prendre au moment de l'exécution des soins en
fonction des diverses maladies.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- C. Relier des observations et des précautions aux maladies des systèmes cardiaque et respiratoire.

- D. Relier des observations et des précautions aux maladies du système digestif.

- E. Relier des observations et des précautions aux maladies des systèmes génital et urinaire.

- F. Relier des observations et des précautions aux maladies de la peau et des organes des sens .

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Désignation ou reconnaissance des observations à faire en présence de maladies des système cardiaque et respiratoire.
- Désignation ou reconnaissance des précautions à prendre au moment de l'exécution des soins en fonction des diverses maladies.

- Désignation ou reconnaissance des observations à faire en présence de maladies du système digestif.
- Désignation ou reconnaissance des précautions à prendre au moment de l'exécution des soins en fonction des diverses maladies.

- Désignation ou reconnaissance des observations à faire en présence de maladies des systèmes génital et urinaire.
- Désignation ou reconnaissance des précautions à prendre au moment de l'exécution des soins en fonction des diverses maladies.

- Désignation ou reconnaissance des observations à faire en présence de maladies de la peau et des organes des sens.
- Désignation ou reconnaissance des précautions à prendre au moment de l'exécution des soins en fonction des diverses maladies.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir le concept de santé globale et celui de maladie.
2. Indiquer les principales fonctions de chacun des systèmes de l'organisme.
3. Reconnaître les différentes régions corporelles.
4. Reconnaître les principaux types de mouvement.
5. Définir les termes suivants : sensibilité, douleur, rougeur, pâleur, fièvre, oedème, prurit, contusion, cyanose, hémorragie.
6. Faire la distinction entre un symptôme subjectif et un symptôme objectif.
7. Reconnaître les principales abréviations utilisées dans les plans d'intervention.

Avant d'apprendre à relier des observations et des précautions aux maladies du système locomoteur (A) :

8. Indiquer la fonction des os, des muscles et des articulations.
9. Définir les termes suivants : spasme, courbature, arthralgie, impotence fonctionnelle.
10. Indiquer les conséquences de l'ostéoporose, du rhumatisme, de l'arthrite, des tumeurs et des traumatismes du système locomoteur.

Avant d'apprendre à relier des observations et des précautions aux maladies du système nerveux (B) :

11. Indiquer les fonctions principales du cerveau, du cervelet, du bulbe rachidien, des méninges, de la moelle épinière et des nerfs.
12. Définir les termes suivants : céphalée, aphasie, ataxie, déficit cognitif, paralysie.
13. Indiquer les conséquences de l'épilepsie, de l'encéphalite, de l'accident cérébro-vasculaire, de la sclérose en plaques, de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson et des tumeurs.
14. Faire la distinction entre la psychose et la névrose.

Avant d'apprendre à relier des observations et des précautions aux maladies des systèmes cardiaque et respiratoire (C) :

15. Indiquer la fonction des principales composantes des systèmes cardiaque et respiratoire.
16. Définir les termes suivants : toux, expectoration, apnée, dyspnée.
17. Indiquer les conséquences des maladies les plus courantes des systèmes respiratoire et cardiaque.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à relier des observations et des précautions aux maladies du système digestif (D) :

18. Indiquer le rôle des principales composantes du système digestif.
19. Définir les termes suivants : constipation, diarrhée, vomissement, dyspepsie, anorexie, ictère.
20. Indiquer les conséquences des maladies suivantes : gastro-entérite, ulcère gastro-intestinal, appendicite, péritonite, hernie, hépatite, diabète, tumeurs.

Avant d'apprendre à relier des observations et des précautions aux maladies des systèmes génital et urinaire (E) :

21. Indiquer le rôle du rein, de la vessie, de l'urètre, de l'uretère, du vagin, des organes externes, des testicules et de la prostate.
22. Définir les termes suivants : miction, rétention urinaire, incontinence.
23. Indiquer les conséquences de la lithiase urinaire, de la ptose des organes génitaux féminins et de la vessie ainsi que des tumeurs.
24. Reconnaître les conséquences des principales maladies transmises sexuellement.

Avant d'apprendre à relier des observations et des précautions aux maladies de la peau et des organes des sens (F) :

25. Décrire sommairement les cinq sens et leur fonction principale.
26. Reconnaître les différentes couches de la peau.
27. Reconnaître les caractéristiques d'une peau saine.
28. Reconnaître les signes précurseurs d'un ulcère de pression.
29. Indiquer les conséquences du glaucome, de la cataracte, de l'otite, de la labyrinthite et de la sinusite.

MODULE 6 : PRINCIPES ET TECHNIQUES DE DÉPLACEMENT SÉCURITAIRE DES BÉNÉFICIAIRES

Code : 250453

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des principes et des techniques de déplacement sécuritaire des bénéficiaires
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement ou avec la participation d'une autre personne, selon l'action à accomplir.
- Au moyen de mises en situation.
- Sur des sujets jouant le rôle de bénéficiaires.
- À l'aide du matériel approprié.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Bien-fondé et clarté des explications fournies pour chacune des manoeuvres à exécuter.
- Respect intégral des techniques.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Pertinence des moyens utilisés en vue d'obtenir la collaboration du sujet.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Relier des techniques de déplacement à des situations particulières.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix approprié de la technique en fonction :
 - de l'état et des besoins du sujet;
 - de l'espace disponible;
 - de l'action à accomplir.
- Choix approprié du matériel en fonction de la technique choisie.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Exécuter la technique du glisser.

- C. Exécuter la technique du rouler.

- D. Exécuter la technique du tourner-pivoter.

- E. Exécuter les techniques du remonter sans alèse et du remonter avec alèse.

- F. Exécuter la technique du remonter dans la chaise roulante.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Position appropriée du lit et des côtés de lit.
- Position appropriée du dos et des jambes au moment de la préparation et de l'exécution du mouvement.
- Endroit approprié de la prise.
- Prise douce, enveloppante et solide.
- Moment approprié du mouvement.
- Utilisation du lit comme contrepoids.

- Position appropriée du lit et des côtés de lit.
- Position appropriée du sujet.
- Position appropriée de l'exécutante au moment de la prise.
- Exécution du mouvement par transfert de poids.

- Position appropriée du lit et des côtés de lit.
- Endroit approprié de la prise.
- Exécution du mouvement par transfert de poids.
- Absence de torsion de la colonne.

- Recours à un autre membre de l'équipe soignante.
- Position appropriée du lit, des côtés de lit et de l'oreiller.
- Endroit approprié de la prise avec ou sans alèse.
- Position appropriée des jambes du sujet.
- Entente préalable sur le moment du mouvement.
- Coordination du transfert de poids.
- Utilisation du lit comme contrepoids.

- Position appropriée des jambes et du tronc du sujet.
- Position appropriée de l'exécutante au moment de la prise.
- Utilisation de la chaise comme contrepoids au moment du mouvement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

G. Exécuter le transfert de la chaise roulante au lit ou au fauteuil au moyen de la technique du contre-assis.

H. Exécuter la technique de transfert du lit à la chaise roulante à deux.

I. Utiliser un lève-personne.

J. Utiliser une planche de transfert.

K. Aider une personne semi-autonome à se déplacer sans l'aide d'un appareil.

L. Aider une personne semi-autonome à se déplacer à l'aide d'un appareil.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Position appropriée de la chaise roulante et application du frein.
- Position appropriée des bras du sujet.
- Utilisation de la chaise ou du sujet comme contrepoids selon le temps du mouvement.
- Mouvement des pieds approprié à la situation au moment du déplacement parallèle.

- Position appropriée du lit et des côtés de lit.
- Position appropriée de la chaise roulante.
- Position appropriée pour l'exécution du mouvement par transfert de poids.

- Recours à une autre personne de l'équipe soignante.
- Installation adéquate du siège du lève-personne.
- Prise des précautions relatives aux élingues.
- Vitesse appropriée du déplacement.
- Explications propres à rassurer le sujet au moment du déplacement.
- Exécution lente de la manoeuvre de descente.

- Installation appropriée de la planche.
- Prise des précautions nécessaires pour assurer l'équilibre de la charge.

- Prise enveloppante et solide.
- Position appropriée de l'aidante ou de l'aidant.
- Exécution appropriée de la manoeuvre destinée à amortir le choc lorsqu'il y a chute.

- Ajustement adéquat de l'appareil en fonction de la taille du sujet.
- Pertinence des explications relatives à la position du corps et des membres.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Rappeler le rôle des différentes composantes de la colonne vertébrale : vertèbres, disques intervertébraux, ligaments, muscles, nerfs.
2. Indiquer les facteurs susceptibles de causer des maux de dos.
3. Définir les termes suivants : mécanique corporelle, ligne de gravité, base de sustentation, contrepoids, transfert de poids.
4. Décrire les trois phases du principe de déplacement sécuritaire : préparation, prise, mouvement.
5. Désigner les contre-indications à l'utilisation des diverses techniques.
6. Justifier la période de réchauffement préalable à l'exécution des techniques de déplacement.
7. Indiquer les points à expliquer à la personne à déplacer en vue de la sécuriser et d'obtenir sa collaboration.
8. Décrire le matériel utilisé pour les déplacements et son utilisation.

MODULE 7 : RÈGLES DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Code : 250461

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
appliquer les règles de l'éthique professionnelle
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les lois touchant la pratique du métier.
- Connaître les exigences du métier en matière de comportements professionnels.
- Évaluer ses attitudes au regard des comportements professionnels.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation aux législations touchant la pratique du métier

- Prendre connaissance, au moyen d'une recherche en sous-groupe, des aspects qui touchent le personnel en soins infirmiers dans les lois suivantes : *Loi sur la santé et les services sociaux*, L.R.Q., chapitre S-5; *Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., chapitre C-12; *Loi sur la protection du malade mental*, L.R.Q., chapitre P-41; *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*, L.R.Q., chapitre E-20.1; *Loi sur la protection de la jeunesse*, L.R.Q., chapitre P-34.1. Prendre des notes.
- Participer à des discussions de groupe sur les obligations découlant de ces lois et sur les conséquences de manquements à ces obligations pour les personnes préposées aux bénéficiaires.

PHASE 2 : Familiarisation avec les comportements professionnels à adopter dans l'exercice du métier

- En sous-groupe, dresser une liste des comportements professionnels à adopter relativement aux valeurs et au respect des bénéficiaires ainsi qu'aux règles de la confidentialité prescrites dans les établissements de santé.
- Toujours en sous-groupe, discuter des exigences du protocole (convenances, règles de présentation, langage, tenue vestimentaire, etc.) liées à l'exercice du métier.
- Participer à des discussions de groupe portant sur les qualités professionnelles et les règles du protocole liées à l'exercice du métier ainsi qu'à leur impact sur le bien-être des bénéficiaires, le bon fonctionnement de l'établissement et sa vie professionnelle.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Assister à la présentation de vidéos ou à une conférence ayant pour thème les aspects moraux et religieux auxquels le personnel en soins infirmiers peut être confronté dans l'exercice de ses fonctions : euthanasie, acharnement thérapeutique, avortement, suicide, testament biologique, etc. Noter ses impressions.
- Participer à une mise en commun des réflexions suscitées par la vidéo et étendre la discussion aux comportements professionnels à adopter dans diverses situations reliées aux problèmes soulevés.

PHASE 3 : Évaluation de ses aptitudes en ce qui a trait aux comportements professionnels

- En vous référant aux discussions et aux notes prises au cours des activités précédentes, dresser une liste des comportements professionnels qui semblent les plus faciles et ceux qui semblent les plus difficiles à adopter. Indiquer les mesures qui pourraient être prises dès maintenant pour améliorer les faiblesses détectées. Remettre cette liste à l'enseignante.
- Discuter des conclusions de l'analyse avec l'enseignante.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat favorisant la réflexion.
- Assurer la disponibilité de la documentation nécessaire à la réalisation des activités.
- Diriger la recherche des sous-groupes de travail, de façon à la limiter aux sujets pertinents.
- Encourager la discussion et la liberté d'expression de chaque élève.
- Faciliter l'apprentissage par l'apport d'exemples simples et concrets.
- S'assurer que les discussions se déroulent dans le respect des opinions et des valeurs de chaque élève.
- Soutenir la motivation des élèves dans leur cheminement vers une amélioration de leurs faiblesses.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Prend note des aspects de chacune des lois touchant le personnel en soins infirmiers.
 - S'exprime durant les discussions de groupe.
 - S'assure de bien comprendre les conséquences possibles de manquements aux diverses lois.
- PHASE 2 :
- Participe à la rédaction de la liste demandée.
 - Participe activement aux discussions.
 - S'exprime sur les comportements professionnels et les règles du protocole.
 - Manifeste de l'intérêt au cours des présentations et prend des notes.
 - S'exprime pendant la mise en commun.
 - Manifeste du respect pour les opinions et les valeurs d'autrui.
- PHASE 3 :
- Effectue avec sérieux et objectivité l'analyse demandée.
 - Accepte de discuter avec l'enseignante des conclusions de son auto-évaluation et des moyens de s'améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Sensibilisation aux législations touchant la pratique du métier» :

1. Faire la distinction entre une loi, un décret, un règlement et un code.
2. Définir la responsabilité professionnelle et la responsabilité civile.
3. Faire la distinction entre un code de déontologie et un code d'éthique professionnelle.
4. Comparer la fonction des préposées aux bénéficiaires et celles des autres corps d'emploi en soins infirmiers, en ce qui a trait à la responsabilité professionnelle.
5. Expliquer l'importance de rapporter tout accident survenu à un bénéficiaire et indiquer la procédure à suivre.

MODULE 8 : PRINCIPES ET TECHNIQUES DE SOINS ET D'ENTRETIEN

Code : 250475

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des principes et des techniques de soins et d'entretien
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation.
- Individuellement ou en équipe selon l'action à accomplir.
- Sur un mannequin ou sur un sujet jouant le rôle de bénéficiaire.
- À l'aide du matériel approprié.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Bien-fondé des explications fournies en fonction de chacune des techniques.
- Respect des étapes de la méthode générale d'exécution.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Respect des techniques de déplacement sécuritaire.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Respect des principes de la communication et du travail d'équipe.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Utiliser des procédés d'hygiène et d'asepsie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte des procédés suivants :
 - lavage des mains;
 - mise et enlèvement des gants, de la blouse et du masque;
 - élimination du matériel contaminé.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Exécuter les techniques relatives au lit.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Exécution correcte des techniques suivantes :
 - lit ouvert;
 - lit fermé;
 - lit occupé;
 - lit d'opéré.
- Installation correcte du matelas coquille.
- Ajustement du lit aux diverses positions.

C. Dispenser des soins d'hygiène et de bien-être.

- Exécution correcte des techniques suivantes :
 - toilette complète au lit;
 - bain à la baignoire;
 - toilette partielle au lit ou au lavabo;
 - soin des ongles;
 - soin des prothèses et des orthèses.
- Prise des précautions appropriées à chacune des techniques.
- Exécution correcte de la friction.
- Installation appropriée du sujet au lit ou au fauteuil en fonction de l'état simulé.

D. Exécuter des tâches liées à l'habillement.

- Choix des vêtements appropriés en fonction d'une situation donnée.
- Exécution correcte des techniques d'habillage et de déshabillage en fonction d'une situation donnée.
- Assistance appropriée à l'état simulé.

E. Exécuter des tâches liées à l'alimentation et à l'hydratation.

- Installation adéquate du sujet.
- Vérification du contenu du plateau.
- Respect de la technique d'alimentation.
- Exactitude du dosage des ingesta.
- Utilisation adéquate du pèse-personne.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- F. Exécuter des tâches liées à l'élimination.

- G. Utiliser des moyens de contention.

- H. Participer à l'exécution de soins post-mortem.

- I. Participer à l'installation, à l'entretien et à l'inventaire du matériel.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Désignation de moyens propres à favoriser l'élimination.
- Utilisation adéquate du matériel suivant :
 - culotte d'incontinence;
 - condom urinaire;
 - toilettes;
 - chaise d'aisances;
 - bassin de lit;
 - urinal.
- Exactitude du dosage des excréta.

- Respect des principes et des techniques d'utilisation.

- Respect de la technique d'exécution.

- Installation adéquate du matériel de traction et des accessoires.
- Vérification adéquate du matériel et de l'équipement en fonction de ses responsabilités.
- Exécution des ajustements requis en fonction des données techniques.
- Choix approprié des produits en fonction du matériel à nettoyer.
- Respect des techniques de nettoyage, de désinfection et de stérilisation.
- Préparation adéquate de la chambre en vue de l'accueil d'un bénéficiaire.
- Évaluation correcte des quantités de matériel à commander en fonction des quotas.
- Respect de la procédure en ce qui a trait aux formulaires de demandes d'achat.
- Vérification adéquate du matériel reçu.
- Rangement approprié du matériel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à utiliser des procédés d'hygiène et d'asepsie (A) :

1. Rappeler la distinction entre les différentes techniques d'isolement.
2. Reconnaître les symboles du matériel stérile et de la technique d'isolement.
3. Indiquer les situations qui nécessitent le port des gants, de la blouse et du masque.

Avant d'apprendre à exécuter les techniques relatives au lit (B) :

4. Décrire les différentes sortes de lit.
5. Reconnaître le matériel nécessaire pour faire un lit.
6. Indiquer le rôle du matelas coquille.

Avant d'apprendre à dispenser des soins d'hygiène et de bien-être (C) :

7. Indiquer les observations à faire durant l'exécution du bain et des autres soins personnels.
8. Décrire les mesures de sécurité particulières aux soins d'hygiène.
9. Décrire les soins d'hygiène de la bouche, des cheveux et des ongles.
10. Décrire les soins des prothèses et orthèses les plus courantes.
11. Préciser les principales causes d'inconfort chez les bénéficiaires.
12. Décrire la position fonctionnelle.
13. Reconnaître le matériel utilisé pour maintenir un sujet en position fonctionnelle.
14. Décrire les positions suivantes : décubitus, assise, semi-assise, décline.
15. Énumérer des facteurs qui prédisposent au sommeil.

Avant d'apprendre à exécuter des tâches liées à l'habillement (D) :

16. Décrire les difficultés liées à l'habillage et au déshabillage des bénéficiaires.
17. Indiquer les aspects à considérer au moment du choix des vêtements du bénéficiaire.
18. Indiquer les sortes de tissus les plus susceptibles de favoriser la transpiration et l'irritation de la peau.
19. Indiquer les précautions à prendre lors de l'habillage et du déshabillage en fonction des problèmes le plus couramment rencontrés et du respect de l'autonomie du bénéficiaire.
20. Décrire les différentes façons de marquer les vêtements.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à exécuter des tâches liées à l'alimentation et à l'hydratation (E) :

21. Décrire sommairement le rôle biologique de l'eau.
22. Distinguer les diètes suivantes : absolue, liquide, légère, molle, hypocalorique, hyposodée, hypolipidique, diabétique.
23. Comparer les différentes mesures de masse utilisées en alimentation et en indiquer les abréviations.
24. Comparer les différentes mesures de capacité utilisées pour le dosage des ingesta et en indiquer les abréviations.
25. Décrire les règles de sécurité relatives à l'alimentation et à l'hydratation des bénéficiaires.

Avant d'apprendre à exécuter des tâches liées à l'élimination (F) :

26. Décrire sommairement les mécanismes de la miction et de la défécation.
27. Indiquer des moyens propres à assurer l'élimination.
28. Expliquer l'importance de respecter les consignes d'un plan de rééducation.
29. Indiquer les observations à noter relativement aux excréta.
30. Indiquer les mesures de sécurité relatives à l'élimination.

Avant d'apprendre à utiliser des moyens de contention (G) :

31. Résumer le protocole relatif à l'utilisation de moyens de contention.
32. Décrire les différents moyens de contention ainsi que les conditions de leur utilisation.
33. Relier à la circulation sanguine les précautions relatives à l'utilisation de moyens de contention.

Avant d'apprendre à participer à l'exécution de soins post-mortem (H) :

34. Définir les termes suivants : autopsie, coroner, linceul, morgue.

Avant d'apprendre à participer à l'installation, à l'entretien et à l'inventaire du matériel (I) :

35. Reconnaître les solutions désinfectantes généralement utilisées pour le nettoyage du matériel et indiquer les précautions liées à leur utilisation.

MODULE 9 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Code : 250482

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
appliquer les mesures de prévention relatives à la santé et à la sécurité du travail
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les aspects de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* qui s'appliquent aux personnes travaillant dans le secteur de la santé.
- Connaître les dangers et les mesures de prévention liés à la pratique du métier.
- Connaître la procédure à suivre en cas d'incendie.
- Évaluer ses comportements par rapport à la prévention.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation à la Loi sur la santé et la sécurité du travail

- À l'aide de documents de référence, dresser en sous-groupe une liste des aspects de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* pertinents quant à l'exercice du métier de préposée aux bénéficiaires.
- Participer à des discussions de groupe sur les aspects de la santé et de la sécurité du travail soulevés durant l'activité en sous-groupe.
- Préparer une rencontre avec un spécialiste de la prévention en élaborant en groupe un questionnaire portant sur les aspects de la loi touchant les travailleurs en soins infirmiers.
- Participer à la rencontre et, par la suite, rédiger un rapport écrit comportant un commentaire sur la rencontre et précisant les nouveautés apprises. Présenter ce rapport à l'enseignante.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : Familiarisation avec les risques inhérents à la pratique du métier et leurs conséquences

- Effectuer, en sous-groupe, une recherche permettant de déterminer des facteurs de risques inhérents à la pratique du métier dans chacune des catégories suivantes : chimique, biologique, physique, mécanique, biomécanique, psychosociale; de reconnaître les codes d'identification des dangers présents dans les établissement de santé. Prendre des notes.
- Toujours en sous-groupe, identifier les risques particuliers à certaines unités de soins telles que : salle d'opération, unité d'hémodialyse, soins intensifs, services d'urgence, de psychiatrie, d'oncologie, de pédiatrie, d'obstétrique. Prendre des notes.
- Assister à la présentation de deux vidéos, une sur les maux de dos et une autre sur la réadaptation faisant suite à un accident professionnel. Prendre des notes.
- À l'aide des notes prises tout au long de l'activité, participer à des discussions de groupe sur les risques inhérents à la pratique du métier, sur les mesures de prévention qui relèvent de l'employeur et celles qui relèvent de l'employée ainsi que sur les conséquences des maladies professionnelles au point de vue individuel, familial et social.

PHASE 3 : Familiarisation avec la procédure relative aux incendies en établissement de santé

- Assister à une présentation faite par une personne-ressource et portant sur les aspects suivants : causes d'incendie en établissement de santé; moyens de circonscrire un incendie; procédure à suivre en cas d'incendie.
- En équipe de deux, visiter l'établissement scolaire en essayant de détecter des risques d'incendie et de relever les moyens utilisés pour améliorer la sécurité contre les incendies.
- Participer à des discussions de groupe sur les résultats de la visite et suggérer, s'il y a lieu, des moyens d'améliorer les situations dangereuses rencontrées.
- À l'aide de brochures et en se référant à la procédure d'évacuation d'un établissement de santé, discuter en groupe du transport des personnes en cas d'incendie.

PHASE 4 : Évaluation de ses comportements en matière de prévention

- De façon individuelle, effectuer une prise de conscience de ses comportements relativement à la santé et à la sécurité à la maison, en voiture et à l'école. Noter des éléments relevés à chaque endroit et des moyens d'améliorer la situation. Remettre ses notes à l'enseignante.
- Au moment opportun, présenter au groupe les résultats de sa prise de conscience, participer aux discussions qui suivront et répondre aux questions de l'enseignante.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer de la disponibilité des documents nécessaires à la réalisation des activités.
- S'assurer à l'avance de la disponibilité des personnes-ressources invitées au moment déterminé par l'activité.
- Prévenir à l'avance les personnes touchées par la présence des élèves dans les corridors et du but visé par l'activité.
- S'assurer que les sous-groupes de travail soient formés à l'avance.
- Délimiter à l'avance la durée de chacune des activités et en informer les élèves.
- Fournir le soutien approprié au cours des activités en sous-groupe.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueille des données sur les différents aspects de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.
 - Participe activement aux discussions.
 - Participe activement à la préparation de la rencontre.
 - Produit un résumé de la rencontre.
- PHASE 2 :**
- Participe activement à la recherche.
 - Participe activement aux discussions.
 - Manifeste de l'intérêt pour les vidéos présentées.
- PHASE 3 :**
- Manifeste de l'intérêt pour la présentation et prend des notes.
 - Participe activement à l'activité.
 - Participe activement aux discussions.
- PHASE 4 :**
- Remet le travail individuel demandé.
 - Participe activement aux discussions.
 - Manifeste de l'intérêt au cours des présentations.



MODULE 10 : PRESTATION DE SOINS EN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Code : 250507

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
dispenser des soins en centre d'hébergement et de soins de longue durée
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître l'organisation physique du centre et de l'unité de soins.
- Connaître le fonctionnement de l'unité de soins.
- Dispenser des soins à des bénéficiaires dont le degré d'autonomie physique et mentale varie.
- Évaluer sa capacité de travailler au sein d'une équipe de soins en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Orientation sur les lieux de travail

- Participer à une rencontre d'accueil et prendre connaissance de l'organisation physique, de la philosophie et des politiques de l'établissement.
- Participer à une rencontre avec les membres de l'équipe soignante, prendre connaissance du rôle et des responsabilités de chaque personne et faire connaissance avec les personnes affectées au jumelage.
- Avec une des personnes affectées au jumelage, la personne responsable de l'unité et l'enseignante, effectuer une visite de l'unité de soins, de façon à avoir un aperçu des caractéristiques de la clientèle.
- Participer, en présence de l'enseignante, à une rencontre avec les personnes affectées au jumelage dans le but de les informer des aspects qui devront être évalués au cours du stage. Utiliser à cette fin la grille de suivi préparée préalablement par l'enseignante.

PHASE 2 : Initiation au travail auprès de personnes âgées semi-autonomes

- Prendre connaissance de la tâche en situation concrète, en accompagnant la personne affectée au jumelage tout au long d'une journée de travail.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Participer à une rencontre avec la personne responsable de l'unité, la personne affectée au jumelage et l'enseignante dans le but de leur faire part de ses premières impressions du travail auprès des personnes âgées.
- Prendre connaissance des directives du plan d'accompagnement des bénéficiaires dont la personne affectée au jumelage a la charge et collaborer avec cette dernière à la planification des soins.
- Discuter, avec la personne affectée au jumelage et la personne responsable de l'équipe de soins, du choix du bénéficiaire à assister de façon particulière durant la première semaine de stage.
- Assister dans les activités de la vie quotidienne le bénéficiaire choisi, tout en augmentant quotidiennement sa participation à l'ensemble des tâches de la personne affectée au jumelage.
- Réaliser avec le bénéficiaire choisi une activité permettant de mettre en pratique ses qualités d'écoute et de communication.
- Faire part de ses observations à la personne affectée au jumelage et à la personne responsable de l'équipe.
- Remplir quotidiennement sa grille de suivi.
- Participer en compagnie de la personne affectée au jumelage à une réunion de l'équipe de soins afin de voir comment les préposées aux bénéficiaires peuvent y prendre leur place.
- Rédiger son journal de bord en tenant compte des aspects suivants : les caractéristiques du bénéficiaire choisi; ses sentiments et son degré d'aise par rapport à l'ensemble des personnes assistées; ses succès et ses difficultés; son comportement avec les bénéficiaires, la personne affectée au jumelage et les membres de l'équipe de soins; son évaluation par rapport à la qualité et au rythme d'exécution de ses tâches; l'évolution de sa perception du travail auprès des personnes âgées.

PHASE 3 : Initiation au travail auprès de personnes dont la capacité fonctionnelle est atteinte de façon importante

- Rencontrer, en présence de l'enseignante, la personne affectée au jumelage pour la seconde partie du stage et lui faire part des objectifs ainsi que des aspects à évaluer en utilisant la grille de suivi préparée à cet effet.
- Assister au rapport, puis collaborer avec la personne affectée au jumelage à la planification de sa journée de travail. Prendre des notes.
- Accompanyer la personne désignée tout au long d'une journée de travail, l'assister dans ses tâches et choisir avec elle le bénéficiaire qui sera pris en charge de façon particulière pour les deux prochains jours. Faire approuver ce choix par la personne responsable de l'unité et par l'enseignante.
- Dispenser au bénéficiaire choisi les soins requis par le plan d'intervention.
- Remplir quotidiennement sa grille de suivi et en discuter avec la personne affectée au jumelage et l'enseignante. Tenir aussi à jour son journal de bord.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 4 : Intégration progressive à l'équipe de soins.

- Discuter avec la personne affectée au jumelage du choix de deux nouveaux bénéficiaires qui viendront s'ajouter graduellement à la tâche de l'élève stagiaire.
- Assister au rapport, effectuer la planification des soins pour les bénéficiaires choisis et faire approuver sa planification par la personne affectée au jumelage et par l'enseignante.
- Dispenser aux bénéficiaires choisis les soins requis par le plan d'intervention. Participer également à l'accomplissement des tâches des préposées de l'unité.
- Rapporter à la personne affectée au jumelage et à la personne responsable de l'unité les résultats des soins donnés et ses observations relativement aux bénéficiaires choisis.
- Remplir quotidiennement sa grille de suivi et la présenter sur demande à l'enseignante. Tenir aussi à jour son journal de bord.

PHASE 5 : Évaluation de son expérience de stage

- Rédiger un rapport de son expérience de stage en utilisant son journal de bord, la grille de suivi quotidiennement remplie, les remarques des membres de l'équipe et de l'enseignante ainsi que les éléments suivants : impression globale de son expérience (clientèle, relations de travail, tâches et soins dispensés); planification du travail; aspects faciles et difficiles du travail; faculté d'adaptation et comportement en situation d'urgence; attitudes devant les remarques et les critiques; respect de la personne, de ses valeurs et de ses croyances; respect de l'intimité des bénéficiaires et de la confidentialité; moyens utilisés pour favoriser le maintien ou le développement de l'autonomie des bénéficiaires; communication; capacité de prendre sa place au sein de l'équipe soignante et degré d'autonomie; respect des règles d'hygiène et de sécurité; application à la pratique des connaissances théoriques acquises. Présenter ce rapport à l'enseignante.
- Rencontrer l'enseignante dans le but de comparer les évaluations respectives, de discuter de ses propres forces et faiblesses relativement au travail en centre d'hébergement et de soins de longue durée ainsi que des moyens de remédier aux lacunes constatées.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer à l'avance de la disponibilité d'une personne-ressource de l'établissement pour guider la visite et présider à la rencontre d'information.
- S'assurer que la personne affectée au jumelage accepte de bonne grâce de participer à la formation et à l'évaluation de l'élève stagiaire.
- S'assurer que la personne affectée au jumelage et la personne responsable de l'unité comprennent bien ce qu'on attend d'elles et leur fournir le soutien approprié.
- Préparer avant le début du stage une grille de suivi comportant tous les aspects à évaluer au cours du stage. Remettre, au moment opportun, une copie de cette grille à l'élève, à la personne responsable de l'unité et à la personne affectée au jumelage.
- S'assurer que l'élève remplisse quotidiennement sa grille de suivi et son journal de bord, et en prendre connaissance.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- Discuter régulièrement avec l'élève stagiaire du contenu de sa grille de suivi et de son journal de bord.
- Remplir régulièrement une grille de suivi pour chaque élève.
- S'assurer que le choix des bénéficiaires soit équilibré en fonction de la variété et de la lourdeur des cas, et tienne compte de la progression dans la difficulté.
- S'assurer de relever au fur et à mesure du déroulement du stage avec l'élève stagiaire, la personne affectée au jumelage et la personne responsable de l'unité, les lacunes et les difficultés rencontrées; aider l'élève stagiaire à trouver des moyens de résoudre ses problèmes.
- Planifier les rencontres d'évaluation et comparer le rapport de l'élève avec les remarques notées sur sa propre grille de suivi.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Participe aux rencontres.
 - Manifeste de la discrétion et se soucie du protocole ainsi que des règles de l'étiquette.
 - Présente la grille de suivi à la personne affectée au jumelage.
- PHASE 2 :**
- Participe aux rencontres.
 - Observe attentivement le déroulement de l'ensemble des activités de la vie quotidienne.
 - Manifeste de l'intérêt pour les tâches à accomplir.
 - Manifeste de la discrétion et du respect envers les bénéficiaires.
 - Participe activement à la planification des soins en fonction des directives du plan d'accompagnement.
 - S'assure du meilleur choix possible en fonction des caractéristiques des bénéficiaires et de ses affinités.
 - Est à l'écoute du bénéficiaire choisi et manifeste du souci pour son bien-être.
 - Est attentif aux besoins de l'ensemble des bénéficiaires de l'unité et s'efforce d'y répondre.
 - Tente d'augmenter quotidiennement sa participation aux tâches.
 - Manifeste du jugement dans le choix et dans la réalisation de l'activité.
 - Manifeste de l'objectivité et de l'à-propos dans les observations rapportées.
 - Manifeste de l'intérêt pendant la réunion.
 - Remplit sa grille de suivi et rédige son journal de bord en fonction des aspects indiqués dans l'objectif.
- PHASE 3 :**
- S'assure que la personne affectée au jumelage comprend bien ce qu'on attend d'elle.
 - Manifeste de l'intérêt pendant la lecture du rapport et s'efforce de collaborer efficacement à la planification du travail.
 - Démonstre du discernement dans le choix du bénéficiaire à assister.
 - S'efforce de seconder adéquatement la personne affectée au jumelage.
 - Se soucie des données du plan d'intervention au moment de l'exécution des soins.
 - Remplit quotidiennement sa grille de suivi et rédige son journal de bord.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- PHASE 4 :**
- Manifeste du discernement et tient compte de l'avis de la personne affectée au jumelage dans le choix du bénéficiaire à assister.
 - Manifeste de l'intérêt et de la discrétion pendant la lecture du rapport quotidien et prend des notes.
 - Manifeste de l'intérêt envers les bénéficiaires et envers les tâches exécutées, et démontre du discernement dans le choix du bénéficiaire à assister.
 - Tient compte des besoins des bénéficiaires, des activités et de la routine de l'établissement dans la planification des soins.
 - Manifeste du souci pour la qualité dans l'exécution des tâches.
 - Se soucie constamment de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'éthique professionnelle.
 - S'efforce de mettre en pratique les techniques de communication en milieu de travail.
 - Manifeste du souci pour le bien-être des bénéficiaires et le maintien de leur autonomie.
 - Manifeste une grande ouverture d'esprit devant les critiques et accepte les conseils d'autrui.
 - S'efforce d'augmenter graduellement son rythme de travail et de s'intégrer davantage à l'équipe de soins.
 - Rapporte des observations relativement aux bénéficiaires assignés.
 - Accepte de remplir quotidiennement sa grille de suivi et son journal de bord.
- PHASE 5 :**
- Accepte de rédiger un rapport de son expérience de stage et traite de tous les aspects énumérés dans l'objectif.
 - Accepte de discuter objectivement avec l'enseignante et tente de trouver des moyens de s'améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Expliquer ce qu'on entend par «clientèle semi-autonome» et par «clientèle atteinte d'incapacité fonctionnelle».
2. Décrire le rôle des préposées aux bénéficiaires au sein d'une équipe en centre d'hébergement et de soins de longue durée.
3. Rappeler les principes de base du travail d'équipe.
4. Rappeler les problèmes les plus courants relativement à la communication avec les personnes âgées et celles qui souffrent d'incapacité fonctionnelle.
5. Justifier l'importance de fournir aux bénéficiaires des explications sur les soins et les activités.
6. Décrire des activités pouvant être réalisées avec les personnes âgées ou en perte d'autonomie et les critères qui en justifient le choix.
7. Décrire des moyens de favoriser le maintien ou le développement de l'autonomie chez la personne âgée ou chez la personne atteinte d'incapacité fonctionnelle.

MODULE 11 : PREMIERS SOINS

Code : 250492

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer les techniques de premiers soins
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide du matériel approprié.
- Au moyen de mises en situation et de simulations sur mannequin ou sur sujet jouant le rôle d'une personne blessée.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Souci du réconfort de la personne blessée.
- Recherche de tout renseignement médical pertinent.
- Évaluation des antécédents immédiats et des symptômes.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Respect des règles générales d'asepsie.
- Respect de toute contre-indication visant un soin particulier.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Appliquer la procédure générale d'intervention en situation d'urgence.
- B. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de crise cardiaque ou d'arrêt cardiaque ou respiratoire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect de l'ordre des étapes de la procédure.
- Justesse de l'évaluation globale de la situation.
- Reconnaissance des signes de crise cardiaque ou d'arrêt cardiaque ou respiratoire.
- Choix de la technique en fonction de l'état et de l'âge de la personne.
- Application adéquate de la technique.
- Justification appropriée de chacun des gestes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- C. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de modifications de l'état de conscience.
- D. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'étouffement ou d'obstruction des voies respiratoires.
- E. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'hémorragie ou d'état de choc.
- F. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de fracture, de luxation, d'entorse ou de plaie pénétrante.
- G. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de brûlures, d'engelures ou de problèmes liés au froid et à la chaleur.
- H. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'intoxication.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix des soins en fonction du degré d'inconscience de la personne blessée.
- Position appropriée de la personne blessée en fonction de son état.
- Reconnaissance des signes d'étouffement ou d'obstruction des voies respiratoires.
- Choix de la technique en fonction de l'âge et de la condition de la personne.
- Application adéquate de la technique.
- Justification appropriée de chacun des gestes.
- Reconnaissance des signes d'hémorragie interne, d'hémorragie externe ou d'état de choc.
- Choix des soins à donner en fonction de la situation.
- Application appropriée du pansement selon la blessure s'il y a lieu.
- Respect des précautions relatives au contact avec le sang.
- Reconnaissance des signes de fracture, de luxation, d'entorse ou de plaie pénétrante.
- Choix de la technique en fonction du type de blessure.
- Application adéquate de la technique choisie.
- Désignation des différentes sortes de brûlures en fonction des causes et des couches de la peau affectées.
- Reconnaissance des signes de brûlures, d'engelures et d'autres problèmes liés au froid et à la chaleur.
- Choix approprié des soins en fonction du type de lésion ou de problème, de sa gravité et de l'état de la personne.
- Application adéquate des soins.
- Reconnaissance des signes d'intoxication.
- Choix du moyen d'intervention en fonction du type d'intoxication et de l'état de la personne.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- I. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de problèmes de santé divers.
- J. Appliquer les procédures de déplacement d'urgence et de transport d'une personne blessée.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance des signes de l'hypoglycémie, de la crise convulsive, de l'hyperventilation ou de l'allergie.
- Choix des soins appropriés en fonction du type de problème et de sa gravité.
- Choix de la technique en fonction du type de blessure.
- Application adéquate de la technique en fonction du type de blessure et de l'état de la personne.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer la procédure générale d'intervention en situation d'urgence (A) :

1. Définir le secourisme, ses buts et les principes juridiques qui s'y rattachent.
2. Indiquer les particularités de la prestation des premiers soins en établissement de santé.
3. Décrire le contenu d'une trousse de premiers soins et son utilisation.
4. Décrire les mesures de sécurité permettant de réduire les dangers de contamination au cours de la prestation des premiers soins.
5. Décrire le rôle des divers organismes d'aide dans les situations d'urgence.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de crise cardiaque ou d'arrêt cardiaque ou respiratoire (B) :

6. Décrire la technique de réanimation cardiorespiratoire à un ou plusieurs sauveteurs, à l'aide d'un mannequin bébé, enfant ou adulte.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de modifications de l'état de conscience (C) :

7. Indiquer les cas où la position latérale de sécurité est contre-indiquée.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'étouffement ou d'obstruction des voies respiratoires (D) :

8. Indiquer les principales causes d'étouffement.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'hémorragie ou d'état de choc (E) :

9. Fabriquer un tampon annulaire à l'aide d'une écharpe triangulaire et en indiquer les applications.
10. Définir l'état de choc.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de fracture, de luxation, d'entorse ou de plaie pénétrante (F) :

11. Reconnaître différentes sortes d'attelles servant à immobiliser des fractures et en justifier l'utilisation.
12. Décrire les symptômes particuliers aux fractures du crâne, de la colonne vertébrale et des côtes.
13. Fabriquer un collier cervical au moyen d'une bande triangulaire.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de brûlures, d'engelures et de problèmes liés au froid et à la chaleur (G) :

14. Rappeler la structure de la peau.
15. Décrire les mesures d'asepsie particulières aux premiers soins en cas de brûlure.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'intoxication (H) :

16. Indiquer les principaux types d'intoxication.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de problèmes de santé divers (I) :

17. Définir les problèmes de santé suivants : hypoglycémie, crise convulsive, hyperventilation, allergie.

Avant d'apprendre à appliquer les procédures de déplacement d'urgence et de transport d'une personne blessée (J) :

18. Fabriquer de l'équipement de transport improvisé.
19. Reconnaître les dangers liés au transport d'une personne polytraumatisée et les précautions qui en découlent.

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

MODULE 12 : PLANIFICATION DE SA DÉMARCHE DE RECHERCHE D'UN EMPLOI

Code : 250511

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
planifier sa démarche de recherche d'un emploi
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les étapes de la recherche d'un emploi.
- Connaître le mode de rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
- Être sensibilisée au déroulement d'une entrevue de sélection.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Initiation à la démarche de recherche d'un emploi

- Participer à une réunion d'information sur les étapes de la recherche d'un emploi.
- Discuter des particularités de la recherche d'un emploi dans le secteur de la santé : moyens de cibler des établissements; types d'emplois; description de tâches; etc.
- Discuter des délais nécessaires à la réalisation de chacune des étapes et de leur influence sur la planification de la recherche d'un emploi.

PHASE 2 : Initiation à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation

- Participer, en sous-groupe, à une activité permettant d'analyser des modèles de curriculum vitae et de lettres de présentation.
- Discuter, en plénière, du contenu et des qualités d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation ainsi que des moyens de se mettre en valeur dans ce genre d'écrits.
- Rédiger individuellement un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- Évaluer, en équipe de trois, la qualité des documents produits par les membres de l'équipe et soumettre cette évaluation à l'enseignante.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Participation à la simulation d'une entrevue de sélection

- Discuter du déroulement des trois étapes de l'entrevue : établir des rapports cordiaux, échanger des renseignements, planifier le rappel. Par la suite, discuter des points qui serviront de critères d'évaluation à l'employeur au cours de l'entrevue.
- Participer à la simulation d'entrevues de sélection et noter ses observations.
- Discuter en groupe des observations notées et des moyens d'améliorer la performance de chaque élève, plus particulièrement la sienne.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves toute documentation pertinente.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Stimuler la participation de l'élève.
- Susciter le sérieux et le respect au cours des évaluations de groupe.
- Encourager l'autocritique.
- Organiser des activités de simulation et fournir du soutien aux élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Démontre de l'intérêt pour les renseignements fournis.
 - Participe aux discussions.

- PHASE 2 :**
- Fait un examen sérieux des documents présentés.
 - Donne son opinion au cours des discussions.
 - Fait preuve d'application dans la rédaction des documents.
 - Participe activement à l'évaluation des documents produits.

- PHASE 3 :**
- Participe aux activités.
 - S'efforce de s'exprimer clairement et dans un français correct.
 - S'efforce d'analyser de façon objective la performance de l'ensemble des élèves.
 - Note ses observations.
 - S'applique à saisir l'importance des attitudes et des comportements dans ses contacts avec un employeur éventuel.
 - Accepte la critique de façon positive et recherche des moyens de s'améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Initiation à la démarche de recherche d'un emploi» :

1. Énumérer les sources d'information et les moyens facilitant la recherche d'un emploi.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Initiation à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation» :

2. Indiquer les renseignements devant faire partie d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
3. Indiquer les documents devant accompagner le curriculum vitae.
4. Justifier l'importance de l'utilisation d'un vocabulaire approprié et d'un français correct au moment de la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3, «Participation à la simulation d'une entrevue de sélection» :

5. Décrire l'étape de préparation à une entrevue de sélection.
6. Indiquer les éléments positifs à mettre en évidence pendant une entrevue de sélection.
7. Désigner les attitudes et les comportements à éviter pendant une entrevue de sélection.
8. Indiquer les démarches à effectuer après une entrevue de sélection.

MODULE 13 : PRESTATION DE SOINS EN MILIEU PSYCHIATRIQUE

Code : 250524

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
participer à la prestation de soins en milieu psychiatrique
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître l'environnement physique, matériel et humain de l'unité.
- Effectuer une prise de contact individualisée en milieu psychiatrique.
- Participer aux interventions effectuées par l'équipe de soins.
- Évaluer les résultats de son expérience de stage.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Sensibilisation au milieu de stage

- Au moyen d'une visite guidée, prendre connaissances des caractéristiques physiques des lieux : locaux et leur utilisation particulière, règles de sécurité, sorties et matériel d'urgence, etc.
- Recevoir de l'information de base sur la programmation de l'unité de soins : philosophie, caractéristiques de la clientèle, structure de l'équipe et rôle de chacun des membres, activités, rôle des préposées aux bénéficiaires dans chacun des quarts de travail, réunions et transmission d'observations, exigences du protocole, etc.
- Prendre contact avec le personnel de l'unité de soins : présentations, responsabilités, attentes, etc.

PHASE 2 : Participation aux activités de l'unité

- Assister au rapport et prendre connaissance des directives relatives aux bénéficiaires de l'unité.
- Planifier son travail avec la personne affectée au jumelage, en fonction des données des plans d'intervention.
- Participer à l'exécution des tâches de la personne affectée au jumelage : surveillance, soins d'hygiène et de bien-être, habillage et déshabillage, alimentation, élimination, accompagnement au cours de sorties, etc.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

- En collaboration avec les membres de l'équipe soignante et l'enseignante, choisir un bénéficiaire dans le but de faire l'apprentissage du contact individualisé en psychiatrie.
- En collaboration avec la personne affectée au jumelage et en tenant compte des données du plan d'intervention, planifier, puis réaliser une activité de soin ou de loisir avec le bénéficiaire choisi. Rapporter ses observations à la personne affectée au jumelage et à la personne responsable de l'unité.
- Participer à l'ensemble des activités et des tâches de l'unité.
- Rédiger quotidiennement son journal de bord : tâches exécutées; résultat de son expérience auprès du bénéficiaire choisi (action-réaction, sentiments éprouvés, observations, évaluation de la pertinence de l'activité proposée et de son propre comportement); observations relatives à l'ensemble des bénéficiaires; précautions prises pour éviter les situations de crise; comportement personnel en présence d'une situation de crise, s'il y a lieu; communication; observations des membres de l'équipe soignante.

PHASE 3 : Évaluation de sa capacité de travailler en milieu psychiatrique

- Rédiger un rapport d'auto-évaluation de son expérience de stage en utilisant son journal de bord et en tenant compte des observations des membres de l'équipe de soins et de l'enseignante ainsi que des thèmes suivants : exécution des tâches; qualité de la communication (écoute, observation, retransmission de l'information); disponibilité; travail d'équipe; contrôle de ses émotions dans les situations de crise; capacité d'appliquer ses connaissances à la pratique.
- Partager le contenu de son rapport avec l'enseignante, en discuter et l'utiliser pour orienter son cheminement futur.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- S'assurer, s'il y a lieu, que les élèves aient préalablement pris connaissance de l'information disponible sur l'établissement où se déroulera le stage.
- S'assurer de la disponibilité de la personne responsable de l'unité pour l'accueil et les présentations.
- S'assurer que l'élève puisse participer à l'exécution de tâches variées.
- Voir à ce que l'élève profite d'un soutien éclairé au moment du choix du bénéficiaire et de la planification de l'activité.
- Inciter l'élève à noter au fur et à mesure ses observations afin de faciliter la rédaction de son journal de bord et sa contribution au plan d'intervention.
- S'assurer que l'élève utilise judicieusement son journal de bord et l'aider à faire le point sur son expérience.
- S'assurer que l'équipe et la personne affectée au jumelage fournissent le soutien approprié à l'élève.
- Assurer le suivi dans la progression de l'apprentissage.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Manifeste de l'intérêt et de la discrétion.
 - Se soucie du protocole et des règles de l'étiquette.
- PHASE 2 :**
- Manifeste de l'intérêt pendant la lecture du rapport.
 - Participe activement à la planification du travail.
 - Manifeste de la disponibilité envers les bénéficiaires de l'unité et les membres de l'équipe de soins.
 - Manifeste de la souplesse en s'adaptant aux imprévus de la vie en milieu psychiatrique.
 - Participe activement au choix du bénéficiaire.
 - Se soucie de l'état, des goûts et des besoins du bénéficiaire dans le choix de l'activité.
 - S'efforce de communiquer adéquatement pendant le déroulement de l'activité et se soucie du but visé par l'activité ainsi que de l'intérêt manifesté par le bénéficiaire.
 - Se soucie de l'objectivité dans les observations rapportées.
 - Utilise les thèmes suggérés pour la rédaction de son journal de bord.
- PHASE 3 :**
- Tient compte des indications de l'objectif.
 - S'efforce d'appliquer les règles de la communication écrite.
 - Accepte de discuter de son auto-évaluation avec l'enseignante.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Se préparer au « choc » qui attend la personne qui arrive pour la première fois en milieu psychiatrique.
2. Décrire les particularités physiques des hôpitaux psychiatriques du Québec.
3. Rappeler les attitudes et comportements généraux à adopter en milieu psychiatrique.
4. Rappeler l'importance du « va-et-vient » dans les communications en psychiatrie.
5. Expliquer l'importance d'une approche appropriée en psychiatrie en tenant compte des aspects suivants : langage et ton de voix, regard, gestes et toucher, posture, démarche, espace interpersonnel, contrôle de ses émotions.
6. Établir un lien entre l'effet des médicaments ou des traitements et le comportement des bénéficiaires en milieu psychiatrique.
7. Rappeler les obligations de la personne préposée aux bénéficiaires en ce qui a trait au secret professionnel et aux statuts juridiques des bénéficiaires.
8. Indiquer les avantages de noter ses observations au fur et à mesure du déroulement de la journée.

MODULE 14 : PRESTATION DE SOINS EN CENTRE HOSPITALIER DE SOINS GÉNÉRAUX ET SPÉCIALISÉS

Code : 250535

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
dispenser des soins en centre hospitalier de soins généraux et spécialisés
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans des unités autres que les soins prolongés, la psychiatrie et la gériatrie, préférablement des unités de médecine et de chirurgie.
- À plusieurs bénéficiaires.
- Individuellement ou en équipe, selon la tâche à exécuter.
- À l'aide du matériel approprié.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Priorité accordée aux besoins des bénéficiaires dans l'exécution des tâches.
- Respect des protocoles, des procédures et des données des plans de soins.
- Bien-fondé des explications fournies en fonction de chacun des soins.
- Respect des règles d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- Respect des principes et des techniques de communication et de travail d'équipe.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Respect de l'autonomie du bénéficiaire et stimulation appropriée, s'il y a lieu.
- Respect des principes et des techniques de déplacement sécuritaire.
- Exécution correcte des techniques.
- Efficacité dans l'exécution des soins.
- Économie dans l'utilisation du matériel
- Démonstration de chaleur humaine dans ses contacts avec les bénéficiaires.
- Manifestation du sens des responsabilités, de l'esprit de collaboration et d'attitudes d'auto-critique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Planifier son travail.
- B. Dispenser des soins d'hygiène et de bien-être.
- C. Assister le bénéficiaire au moment du repas.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- En fonction des données du cahier des préposées, du rapport ou des directives verbales reçues.
- Établissement de priorités en fonction des besoins des bénéficiaires, des heures d'examens ou de traitements et des autres contraintes liées à la routine de l'établissement.
- Prise de contact appropriée avec le bénéficiaire.
- Préparation appropriée du matériel en fonction des soins à donner.
- Exécution de tous les soins requis par l'état du bénéficiaire.
- Respect de l'intimité et de la pudeur du bénéficiaire.
- À-propos de la conversation.
- Choix approprié de la technique de déplacement en fonction de l'état du bénéficiaire et des directives reçues.
- Position appropriée du bénéficiaire.
- Utilisation du matériel approprié pour assurer le confort du bénéficiaire en fonction de son état.
- Utilisation des moyens appropriés pour favoriser la détente et le repos.
- Mise des objets usuels à la portée du bénéficiaire.
- Pertinence des observations rapportées en fonction de l'état de la peau et du comportement général du bénéficiaire.
- Installation adéquate du bénéficiaire en fonction de sa condition ou de son choix.
- Exécution des vérifications appropriées.
- Degré approprié d'assistance en fonction de l'état du bénéficiaire.
- Respect des restrictions et directives du dosage.
- Pertinence et exactitude des observations rapportées.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Assister le bénéficiaire au moment de l'élimination.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Prise des mesures nécessaires pour favoriser l'élimination.
- Utilisation du moyen d'élimination approprié en fonction de l'état du bénéficiaire et des directives ayant trait au dosage des excréta ou au prélèvement d'échantillons pour fin d'analyse.
- Respect de l'intimité du bénéficiaire.
- Pertinence des observations rapportées en fonction de la quantité et de la qualité de l'élimination.
- Nettoyage adéquat du matériel utilisé et propreté des lieux après l'élimination.

E. Répondre aux besoins des bénéficiaires.

- Réalisation adéquate des tournées de surveillance habituelles en fonction :
 - du bien-être du bénéficiaire;
 - de sa sécurité;
 - du respect des prescriptions relatives à l'hydratation.
- Rapidité appropriée de la réponse en fonction des priorités et de ses disponibilités.
- Rapport de toute constatation pertinente et de toute demande ne relevant pas de sa compétence.

F. Participer à l'accueil, au transfert et au départ du bénéficiaire.

- Préparation adéquate de l'unité du bénéficiaire pour l'accueil.
- Respect des règles de l'étiquette.
- Assistance appropriée aux besoins du bénéficiaire :
 - orientation;
 - déshabillage;
 - rangement des effets personnels.
- Utilisation du moyen de transport approprié pour le transfert ou le départ du bénéficiaire en fonction de son état.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de à procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Prendre connaissance de l'organisation physique et humaine des unités.
2. Prendre connaissance des mesures d'urgence de l'établissement et des mesures de prévention contre les incendies.
3. Rappeler les maladies le plus souvent rencontrées dans des unités de médecine active.
4. Indiquer les particularités des unités de médecine et de chirurgie en ce qui a trait au matériel et à l'équipement de soins.
5. Expliquer l'importance des mesures d'asepsie en chirurgie.
6. Indiquer les qualités nécessaires pour participer à la prestation de soins dans des unités de médecine et de chirurgie.
7. Prendre connaissance des objectifs du stage et de ses exigences.

Avant d'apprendre à planifier son travail (A) :

8. Rappeler l'importance de prendre connaissance des indications du cahier des préposées au début de son quart de travail.
9. Rappeler les principes d'une bonne planification.

Avant d'apprendre à dispenser des soins d'hygiène et de bien-être (B) :

10. Indiquer les renseignements à recueillir avant de dispenser des soins au bénéficiaire.
11. Rappeler les notions de communication et d'éthique relatives à la prestation des soins de base.
12. Rappeler les complications pouvant résulter de négligence dans la prestation des soins de base.
13. Rappeler les mesures à prendre pour assurer la sécurité des bénéficiaires et celle des préposées durant l'exécution des soins d'hygiène, en fonction des maladies transmissibles les plus courantes.
14. Rappeler l'importance pour la protection des personnes préposées et des bénéficiaires de se conformer aux principes et aux techniques de déplacement sécuritaire.

Avant d'apprendre à assister le bénéficiaire au moment du repas (C) :

15. Indiquer les vérifications à effectuer et les précautions à prendre pour faciliter la prise des repas par le bénéficiaire.
16. Rappeler les mesures de sécurité relatives à la prise des repas.
17. Indiquer les observations à faire relativement aux ingesta.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à assister le bénéficiaire au moment de l'élimination (D) :

18. Rappeler les moyens propres à assurer l'élimination.
19. Rappeler les mesures d'hygiène et de sécurité relatives à l'élimination.
20. Rappeler les observations à faire relativement aux excréta.

Avant d'apprendre à répondre aux besoins des bénéficiaires (E) :

21. Indiquer les différents moyens de détection des besoins des bénéficiaires incapables de s'exprimer verbalement.
22. Justifier l'importance d'être attentif aux appels et aux demandes des bénéficiaires.
23. Rappeler les responsabilités des préposées quant aux tournées de surveillance.
24. Rappeler l'importance d'une surveillance appropriée de l'hydratation du bénéficiaire.
25. Rappeler les renseignements à fournir à la suite des tournées de surveillance.

Avant d'apprendre à participer à l'accueil, au transfert et au départ du bénéficiaire (F) :

26. Décrire la préparation de l'unité d'un nouveau bénéficiaire en vue de l'accueil.
27. Décrire le rôle de la personne préposée dans l'accueil du bénéficiaire.
28. Indiquer les mesures d'assistance relatives à l'accueil, en fonction de l'état du bénéficiaire.
29. Décrire les particularités du transfert ou du départ du bénéficiaire.

